
Modalités de sélection CE 2023 seniors

LB/07/02/2023

CE Antalya

- 08/04 arrivée
- 09/04 Podium
- 11/04 C1 et C4
- 13/04 C2
- 15/04 C3 Sol Arçons Anneaux
- 16/04 C3 Saut BP BF
- 17/04 Départ

Format :

- C1 incluant la finale par équipe et la qualification pour le C2 (24 gymnastes) et C3 (8 gymnastes par agrès)
- 6 gymnastes : 5/4/3 pour l'équipe + 1 spécialiste maxi sur 3 agrès (ses notes ne comptant pas pour l'équipe)

Objectifs :

- Qualification pour les CM d'Anvers sur le quota continental européen de 13 nations, moins les 3 nations qualifiées directement (Grande-Bretagne, Italie et Espagne) lors des CM de Liverpool. Total 10 places restantes.
- Résultat équipe Top 6
- 1 finale C2
- 2 finales C3

Stratégie :

L'objectif "par équipe" est la priorité.

Nous entrons dans la phase de stabilisation des mouvements. Les ND sont à augmenter à la marge. La NF, la stabilité et le pourcentage de réussite deviennent les priorités dans les phases de sélections.

Le profil de l'équipe sera composé de généralistes et de spécialistes contribuant à augmenter le total points de l'équipe.

L'outil *logiciel du sélectionneur* sera utilisé comme l'un des supports à la sélection.

OBJECTIFS POINTS/AGRES 5/4/3							
	Sol	Arçons	Anneaux	Saut	BP	BF	Equipe
ND	16,8	16,5	15,6	15,6	17,4	16,2	98,1
NF	41,1	40,5	39,9	42,9	43,5	39,9	247,8
MOYENNE ND/NF 5/4/3							
ND	5,6	5,5	5,2	5,2	5,8	5,4	
NF	13,7	13,5	13,3	14,3	14,5	13,3	

Les gymnastes seront sélectionnés en fonction de leurs notes par agrès pouvant compter pour l'équipe. L'objectif de l'équipe est de se rapprocher des 248pts en NF et 98pts en ND (utilisation du logiciel du sélectionneur).

La composition de l'équipe devra prendre en compte une 4ème note de réserve en capacité de compenser une faiblesse de l'équipe à l'agrès ou une contre-performance à l'agrès (utilisation du logiciel du sélectionneur).

La stabilité ou capacité à reproduire la performance, sera prise en compte comme critère de sélection.

Le spécialiste pouvant participer aux CE en dehors de l'équipe sur 1 à 3 agrès maximum sera désigné en fonction des NF critère N°1 et ND critère N°2 sur la base des minimas d'accès en finale aux derniers CE.

(Voir en annexe le tableau *minima accès en finale CE 2022*)

Modalités de sélection :

Par équipe

1ere étape : 10 gymnastes convoqués au stage de Kienbaum du 15 au 21 Février 2023. Test noté le 18/02 par des juges V (Nicolas Tordi, Pascal Mérieux).

2eme étape : 10 gymnastes convoqués aux tests des 3 et 5 mars 2023 à l'Insep et gymnastes autorisés DHN (jeunes seniors généralistes vice-champions d'Europe juniors en 2022).

La sélection et la composition de l'équipe se feront sur la base maximale de 3 tests :

- Prise en compte de la moyenne des 2 meilleurs scores par agrès sur la base maximale de 3 tests (valorisation du critère *stabilité*).

Par spécialité

Participation d'1 gymnaste sur 3 agrès maximum.

Sur la base des *minima d'accès en finale CE 2022*, les gymnastes présentant des NF (critère n°1) et ND (critère n°2) approchantes, sont autorisés à participer aux tests des 3 et 5 mars 2023. Ces tests se dérouleront à l'INSEP. Les gymnastes devront en faire demande au DHN au plus tard le 15 février et en indiquant sa ND et sa NF prévisionnelle.

Pour cela, ils devront produire pour le 24 février au plus tard **2 fois** leurs mouvements complets espacés de 25 minutes, filmés et envoyés aux juges convoqués sur Kienbaum (P. Merieux et N. Tordi). Si leurs NF et ND correspondent aux minimas européens, ils seront convoqués aux tests.

(Voir *annexe minima*).

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- 1) La NF et la ND au regard des performances réalisées sur les compétitions référencées.
- 2) L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf. au format 5/4/3)
- 3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions et au respect du programme sportif élaboré par le DHN et le collectif d'entraîneurs.

Remplaçants :

Le DHN proposera à la CNS la désignation de gymnastes remplaçants susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs des Championnat d'Europe. Il n'y a pas de classement des gymnastes réserves.

Repêchages :

Cas N° 1. La DTNale pourra proposer à la CNS une modification de sélection si un ou plusieurs gymnastes n'ont plus la capacité de suivre le programme de préparation finale.

Cas N° 2. La DTNale pourra proposer à la CNS de repêcher, sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure, les gymnastes à fort potentiel *Equipe de France* n'ayant pu participer aux épreuves de sélections.

Ils pourront être évalués par la DTNale si leurs NF (critère n°1) et ND (critère n°2) peuvent contribuer au succès de l'équipe sur la base des critères énoncés dans le paragraphe **Stratégie**.

Préparation terminale

- Participation au tournoi de DTB/POKAL par équipe du 16 au 20 Mars 2023.
- Le stage final de préparation se déroulera à l'INSEP du 2 au 8 avril 2023 en présence de 8 gymnastes : 5 titulaires *Equipe* + 1 titulaire *Spécialiste* + 2 gymnastes de réserve.

Communication :

La Commission de sélection de la Fédération se déroulera la semaine du 6 au 11 mars, 14 mars 2023 étant la date butoir d'envoi des nominatives.

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission nationale de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.

Aucune communication n'est autorisée avant la validation par la CNS et la communication de la FFG